

ERGOTHÉRAPIE express



Ordre
des ergothérapeutes
du Québec

Le bulletin de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec

Volume XIX, n° 4 – Décembre 2008

MOT DE LA SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

Élections 2008

Christiane-L. Charbonneau
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE

La période de mise en candidature pour l'élection 2008 des administrateurs de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec a pris fin le 7 octobre dernier.

Les sept postes disponibles ont été pourvus conformément à la législation. Les administrateurs déjà en poste dans les régions électorales Est, Centre et Québec ont été réélus sans opposition pour une période de trois ans.

Les ergothérapeutes de la région de Montréal ont voté pour élire quatre des cinq candidats qui ont présenté leur candidature dans cette région.

Le tableau ci-contre indique les résultats.

L'OEQ tient à transmettre ses félicitations aux élus.

Par ailleurs, l'Office des professions du Québec (OPQ) vient de nommer Gisèle G. Roy et André Lamothe à titre de représentants du public pour un terme de trois ans.

L'Ordre tient à remercier les administratrices qui nous ont quittés, et à souligner leur dévouement et leur professionnalisme. Il s'agit de Dominique Jutras, région de Montréal, de même que Christiane Lemelin et de Madeleine Demers, deux administratrices nommées par l'OPQ qui en étaient à leur deuxième terme de trois ans à l'OEQ. Ces administratrices ont donné beaucoup à l'Ordre et nous leur en sommes très reconnaissants.

Élections 2008

Régions électorales	Nombre de postes à pourvoir	Administrateurs élus
EST	1	Claire Gagné
QUÉBEC	1	Gisèle Damecour
CENTRE	1	Chantal Pinard
MONTRÉAL	4	Alain Bibeau Élise Jobin Monique Martin Johanne Mathon



Claire Gagné



Gisèle Damecour



Chantal Pinard



Alain Bibeau



Élise Jobin



Monique Martin



Johanne Mathon

ÉCHOS DE L'ORDRE

Avis de l'OEQ sur l'utilisation des couvertures proprioceptives

Le 19 juin 2008, la coroner en chef du Québec a rendu public le rapport sur la mort d'un enfant de 9 ans qui est décédé « étouffé sous une couverture proprioceptive dans laquelle il avait été roulé par son professeur, à l'école spécialisée qu'il fréquentait ». Ce rapport contient une recommandation pour l'OEQ, dont un des éléments

est de donner des directives claires à ses membres sur l'emploi de telles couvertures. Vous trouverez joint au présent envoi une copie de l'avis émis par l'OEQ sur l'utilisation des couvertures proprioceptives. Une version électronique est également disponible sur notre site Web, www.oeq.org.

LES ERGOTHÉRAPEUTES ET LA RECHERCHE

Un nouveau fonds à la FCE

La vice-présidente du conseil d'administration de la Fondation canadienne d'ergothérapie Huguette Picard, erg. a profité d'un don lors de son départ à la retraite pour créer le Legacy Fund-Huguette Picard-la recherche en enseignement en ergothérapie. Par ce fonds, l'ancienne directrice de l'enseignement

clinique de l'Université de Montréal soutient la recherche dans la formation clinique. Pour faire un don : www.canadadon.org (tapez COTF dans le champ de recherche, cliquez sur « Recherchez » puis sur le lien qui apparaîtra, puis, dans le menu déroulant, sélectionnez le fonds d'Huguette Picard).

SOMMAIRE

MOT DE LA SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

Élections 2008 1

ÉCHOS DE L'ORDRE

Avis de l'OEQ sur l'utilisation des couvertures proprioceptives 1
Bienvenue aux nouveaux membres 5

LES ERGOTHÉRAPEUTES ET LA RECHERCHE

Un nouveau fonds à la FCE 1

EN DIRECT DU GOUVERNEMENT

Le Code des professions modernisé 2
Modalités d'attribution du programme ministériel sur les aides à la mobilité : triporteur et quadriporteur 2
Plan ministériel d'accès aux services pour les personnes ayant une déficience 4

TRAVAUX DE L'ORDRE

Publication d'un nouveau guide de l'ergothérapeute : *Interventions relatives à l'utilisation d'un véhicule routier* 2
Personnel non-ergothérapeute Addenda aux lignes directrices 2
Les ergothérapeutes pourront administrer certains médicaments 3
De nouveaux outils pour l'évaluation et la reconnaissance des personnes formées à l'étranger 3

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Bilan de l'AGA 2008 à Montréal 3

ÉCHOS DES MEMBRES

Félicitations à la lauréate du Prix du leadership de l'ACE! 4
Un bel exemple de dévouement 4
Un nouveau livre de Francine Ferland 4
Groupe Espace Santé Une ergothérapeute vous invite 4
Prix mentor 2008 4

LES ERGOTHÉRAPEUTES ET LA RECHERCHE

La Bourse de chercheur de la Fondation des maladies du cœur 4

CARNET D'ADRESSES WEB

Réseau canadien de recherche d'intervention sur l'autisme 5
Formation sur les soins de santé mentale offerts en collaboration 5
Le droit à l'information 5

AVIS DE DÉCÈS 5

RESSOURCES EXPRESS 6

À LA RECHERCHE DE NOUVEAUX DÉFIS? .. 7

AVIS DE RADIATION TEMPORAIRE 7

FORMATION CONTINUE 8

Joyeuses fêtes!

Le personnel de la permanence vous souhaite une année remplie de succès. Nos meilleurs vœux à tous!
Cette année, nos bureaux seront fermés à compter de 16 h 30 le mardi 23 décembre jusqu'au matin du lundi 5 janvier 2009.



EN DIRECT DU GOUVERNEMENT

Le Code des professions modernisé

Une importante modernisation du Code des professions a été achevée le 15 octobre dernier avec l'entrée en vigueur de la Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives. Son objectif : rendre plus souples, efficaces et performants les mécanismes de protection du public.

Cette loi fait consensus parmi les acteurs du système professionnel. Elle est aussi le fruit d'un intense travail qui remonte au début de la décennie, auquel ont pris part les ordres et le Conseil interprofessionnel du Québec.

Compétence. La Loi améliore le contrôle de la compétence des candidats à l'exercice de la profession et des membres de l'ordre en permettant l'application de certains mécanismes, comme la vérification des antécédents criminels et l'examen de la compatibilité des capacités psychiques ou physiques avec l'exercice de la profession.

Elle permet également de vérifier la compétence du candidat avant la délivrance du permis ou l'inscription au tableau de l'ordre. Un ordre peut maintenant s'assurer qu'un membre radié répond à toutes les conditions d'inscription au tableau de l'ordre avant de le réinscrire au terme de sa radiation. La Loi permet de limiter les activités professionnelles d'un membre sur consentement de celui-ci, au nom de la protection du public.

Gouvernance. À ce chapitre, la Loi révisé la composition et le mode de fonctionnement du Conseil d'administration et permet la délégation de certaines décisions à des comités. Le Bureau est dorénavant désigné Conseil d'administration et le comité administratif devient le comité exécutif.

La Loi facilite la circulation de l'information au sein de l'ordre, notamment entre le syndic et le comité d'inspection professionnelle, à des fins de protection du public. Les

règles de destitution de certains employés de l'ordre sont également révisées.

Discipline. La Loi révisé l'organisation du bureau du syndic. Elle étend sa capacité d'intervention et prévoit de nouvelles règles relatives à l'information que ce dernier transmet au plaignant ou au Conseil d'administration.

Par ailleurs, la portée des interventions des comités de révision est précisée. Les règles de fonctionnement des conseils de discipline sont clarifiées. Les règles d'appel devant le Tribunal des professions sont assouplies. Certains délais en matière disciplinaire sont modifiés.

Réglementation. La Loi soustrait les ordres de l'obligation d'adopter des règlements dans certaines matières liées à leur régie interne.

Elle précise aussi les règles leur permettant de fixer des normes en matière d'assurance de la responsabilité de leurs membres. Il en est de même des règles relatives à l'autorisation d'activités, de déontologie, de conciliation et d'arbitrage des comptes, de formation continue et de tenue des dossiers. Elle confère aux ordres plus de souplesse en matière de fixation des cotisations.

Nouveaux pouvoirs de l'Office des professions. L'Office des professions se voit attribuer un pouvoir de réglementer la déontologie des membres des conseils de discipline et la pratique de ceux-ci. Dans la foulée, l'Office dispose maintenant d'un nouveau pouvoir à l'égard des ordres professionnels. En effet, il peut « proposer à un ordre la conduite à tenir ou des mesures à prendre dans les situations où il l'estime nécessaire pour assurer la protection du public ».

Source : Conseil interprofessionnel du Québec, Info-Express, été 2008.

TRAVAUX DE L'ORDRE

Publication d'un nouveau guide de l'ergothérapeute : *Interventions relatives à l'utilisation d'un véhicule routier*

L'Ordre est heureux d'annoncer la diffusion d'un nouveau guide destiné aux ergothérapeutes qui exercent des activités professionnelles visant à permettre à leurs clients d'utiliser un véhicule routier. Il s'agit d'un document de référence pour quiconque intervient auprès de conducteurs ou de passagers (enfants, adultes et personnes âgées) dont l'altération des habiletés fonctionnelles affecte leur capacité à utiliser un véhicule de manière autonome et sécuritaire.

La production de ce document a été rendue possible grâce à la participation de nombreux ergothérapeutes et partenaires de l'Ordre, notamment la Société de l'assurance automobile du Québec, qui a octroyé une subvention de 31 400 \$ pour en assurer la diffusion. En plus d'être joint au présent envoi, on peut télécharger gratuitement le guide au www.oeq.org/publications/documents-professionnels.fr.html.

Personnel non-ergothérapeute
Addenda aux lignes directrices

La publication du document *Participation du personnel non-ergothérapeute à la prestation des services d'ergothérapie* en juin 2005 avait suscité des interrogations de la part de certains partenaires de l'Ordre. Des échanges ont eu lieu avec ceux-ci afin de clarifier les intentions de l'Ordre. Nous nous étions alors engagés à apporter les précisions requises lors des communications avec nos membres, ce qui a été fait dans le cadre de l'activité de formation continue offerte jusqu'à maintenant. Afin d'assurer la pérennité du message de l'Ordre à l'égard de la portée des lignes directrices, un addenda au document de référence a été réalisé et est joint à cet envoi. Nous vous prions de l'ajouter au document que vous possédez déjà. Il est également disponible en version téléchargeable à partir de notre site Web dans la section « Publications/Documents professionnels ».

Par ailleurs, l'Ordre croit que les conclusions des projets-pilotes réalisés en 2006 par l'Association des établissements de réadaptation en déficience physique du Québec en partenariat avec l'Ordre peuvent être utiles à ceux qui désiraient implanter les lignes directrices dans leur milieu. Ces recommandations sont également disponibles sur le site Web de l'Ordre dans la section « Publications/Documents professionnels ».

Modalités d'attribution du programme ministériel sur les aides à la mobilité : triporteur et quadriporteur

Alain Côté

CONSEILLER AU PROGRAMME, MSSS, SERVICE AUX PERSONNES HANDICAPÉES

À retenir, 1^{er} janvier 2009 : Entrée en vigueur officielle de la nouvelle liste de triporteurs et de quadriporteurs. À compter de cette date, toute évaluation doit être faite en considérant cette liste et seuls les appareils de cette liste pourront être commandés. Pour connaître les modalités d'attribution jusqu'au 1^{er} janvier 2009, visitez le site Web du ministère de la Santé et des Services sociaux au www.msss.gouv.qc.ca (Sélectionnez « Groupe de population », puis « Personnes handicapées », puis « Aides techniques », et finalement « Triporteurs-quadriporteurs »).



**BOUTONS PANIQUE
SANS FIL SANS FRAIS MENSUEL**



Maintenant membre fournisseur de  Contactez-nous :
Téléphone (514) 984-0892
Sans frais 1-866-984-0892
ventes@bipbippanique.ca

Système de composition d'urgence dont tout le monde bénéficie

Personnes âgées
Déficience physique
Patients
Femmes enceintes
Centre de citoyens retraités
Hôpitaux
Et bien plus !

Idéal pour AVQ-AVD
Service communautaire
Maintien à domicile
Résidence pour personnes âgées
Réagir contre les invasions de domicile



VOTRE SÉCURITÉ c'est notre priorité !

Renseignez-vous maintenant en ligne sur notre gamme complète de produits: www.bipbippanique.ca

*** ** POSSIBILITÉ DE SUBVENTION *** **

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Bilan de l'AGA 2008 à Montréal

Christiane-L. Charbonneau
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE

L'assemblée générale annuelle 2008 de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec a eu lieu le 18 septembre dernier à Montréal. Malgré le faible taux de participation des ergothérapeutes, la rencontre a été très dynamique et les échanges entre les participants ont été fort constructifs. La présidente de l'Ordre, Françoise Rollin, a livré son bilan annuel. Christiane Morin, trésorière, a aussi rappelé à l'assemblée que, lors de l'assemblée générale annuelle 2005, les membres présents avaient adopté le principe d'augmentation annuelle de la cotisation selon la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation, secteur Montréal, telle que publiée par Statistique Canada. M^{me} Morin a informé les membres que, cette année, l'augmentation proposée était de 1,1 %, soit 5 \$, ce qui porterait la cotisation annuelle à 460 \$. Les ergothérapeutes présents ont adopté à l'unanimité la résolution visant l'augmentation de 5 \$ du montant de la cotisation annuelle. Cette augmentation entrera en vigueur dès l'année 2009-2010.



Françoise Rollin, présidente, Martine Brousseau, lauréate et Richard Gagnon, président du CIQ

Tout juste avant le début de l'assemblée générale annuelle, l'Ordre a procédé à la remise de deux prix :

- un Mérite du Conseil interprofessionnel du Québec décerné à Martine Brousseau, erg., directrice du comité du programme en ergothérapie de l'Université du Québec à Trois-Rivières ;



Guyline Mercier, lauréate et Françoise Rollin, présidente

- le prix Nicole-Ébacher remis à Guyline Mercier, erg., clinicienne au Centre de réadaptation Estrie, programme adultes.

Nous tenons à remercier tous les ergothérapeutes présents pour l'intérêt qu'ils portent aux travaux de leur ordre professionnel et à l'évolution de leur profession.

TRAVAUX DE L'ORDRE

Les ergothérapeutes pourront administrer certains médicaments

Une étude des pratiques professionnelles des ergothérapeutes en lien avec la manipulation de médicaments, réalisée par l'Ordre, a révélé que pour de nombreux ergothérapeutes, l'administration de médicaments est une activité essentielle à la réalisation de leurs interventions en ergothérapie. Ces interventions visent notamment l'évaluation des habiletés fonctionnelles et les traitements reliés aux plaies et aux cicatrices. Or, l'administration des médicaments faisant l'objet d'une ordonnance est une activité réservée à certains professionnels.

Afin de permettre aux ergothérapeutes d'offrir de manière efficace et efficiente des services d'ergothérapie sécuritaires et de qualité qui répondent aux besoins de leurs

clients et leur assurent la protection requise eu égard au risque de préjudice encouru par l'administration de médicaments, l'Ordre a fait une demande d'habilitation réglementaire auprès du Collège des médecins du Québec. Au cours de l'année 2007-2008, l'Ordre a réalisé les travaux de consultation requis dans le processus prévu pour un tel règlement.

Au mois d'octobre dernier, le Collège a retenu la demande de l'Ordre et a déposé auprès de l'Office des professions du Québec un projet de Règlement sur les activités professionnelles pouvant être exercées par les ergothérapeutes parmi celles que peuvent exercer les médecins. Ce règlement du Collège permettra aux ergothérapeutes d'administrer, par voie orale ou

topique, des médicaments, des produits médicamenteux ou des substances contrastantes faisant l'objet d'une ordonnance, dans le cadre de l'évaluation des habiletés fonctionnelles requises pour l'autoadministration des médicaments ou pour s'alimenter (déglutition). Le règlement leur permettra aussi d'administrer des médicaments et des produits médicamenteux par voie topique dans le cadre de l'exercice de l'activité réservée « Prodiguer des traitements reliés aux plaies ».

Le projet de règlement devrait être publié sous peu dans la *Gazette officiel du Québec*. Si tout se déroule normalement, l'Ordre espère qu'il entrera en vigueur en 2009.

De nouveaux outils pour l'évaluation et la reconnaissance des personnes formées à l'étranger

En juin 2007, l'Ordre recevait une aide financière de 99 646 \$ du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) pour la réalisation d'un projet d'amélioration du processus d'évaluation et de reconnaissance des compétences des personnes formées à l'étranger souhaitant exercer la profession d'ergothérapeute au Québec. Ce projet d'envergure, qui s'est déroulé de juin 2007 à décembre 2008, a été réalisé en collaboration avec une firme-conseil détenant une expertise dans ce domaine.

La première étape a consisté à définir le référentiel de compétences de la profession d'ergothérapeute au Québec (en d'autres termes, le profil des compétences attendues des membres de l'Ordre). Ce dernier devait servir de base au développement des outils d'évaluation. L'expertise d'ergothérapeutes en exercice, dont des

personnes formées à l'étranger qui ont obtenu un permis de l'Ordre, a été retenue pour valider le profil.

La deuxième phase des travaux a été dédiée à la création des outils d'évaluation. Un outil d'autoévaluation permettra au candidat de dresser un bilan de son expérience en ergothérapie en lien avec les compétences requises pour exercer au Québec. Le candidat pourra ainsi se situer par rapport aux exigences de l'exercice de la profession au Québec. L'Ordre pourra également établir l'orientation à prendre pour l'étape de l'évaluation des compétences. Cette dernière s'effectuera à l'aide d'une entrevue structurée autour d'études de cas et d'observations en situation simulée de travail. L'expertise des membres du comité d'admission a été grandement sollicitée pour l'élaboration de ces outils de même que pour leur validation.

Les résultats obtenus par ce processus d'évaluation seront analysés conjointement avec d'autres éléments, dont l'évaluation du diplôme en ergothérapie, en vue de déterminer la reconnaissance (complète ou partielle) ou le refus de l'équivalence de diplôme et de la formation. Cette analyse permettra à l'Ordre de déterminer, au besoin, le programme de formation requis pour chaque candidat pour obtenir une équivalence.

L'implantation de ce nouveau processus s'effectuera en 2009, à la suite de la formation des membres du comité d'admission et de l'adaptation des procédures administratives actuelles. Sans aucun doute, l'important effort investi dans ce projet permet à l'Ordre d'établir un processus d'évaluation et de reconnaissance des compétences des personnes formées à l'étranger plus valide, juste et efficace.

**Vous avez
l'avantage
de faire partie
d'un groupe.
Profitez-en
pour vos
assurances !**



En tant que membre de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec, assurez votre voiture et votre résidence avec La Personnelle — premier assureur de groupe auto et habitation au Québec — et découvrez tous les avantages et les rabais auxquels vous avez droit.

Pour obtenir
une soumission :

1 888 GROUPES
(1 8 8 8 4 7 6 - 8 7 3 7)

www.lapersonnelle.com/oeq

Partenaires depuis 10 ans !

Ordre
des ergothérapeutes
du Québec
OEQ

laPersonnelle
Assurance de groupe auto, habitation et entreprise

ÉCHOS DES MEMBRES

Félicitations à la lauréate du Prix du leadership de l'ACE!

L'Association canadienne des ergothérapeutes a attribué son Prix du leadership à Élisabeth Dutil lors du congrès de Whitehorse, en juin dernier. Ce nouveau prix souligne l'apport exceptionnel d'un ergothérapeute à l'avancement de la profession sur la scène nationale.

M^{me} Dutil, professeure à l'Université de Montréal pendant 38 ans et chercheuse renommée, a participé à plusieurs refontes de programmes ainsi qu'à la mise sur pied du nouveau programme de maîtrise en ergothérapie. Elle était directrice du programme d'ergothérapie de l'Université au moment de sa retraite, en juin 2008.

LES ERGOTHÉRAPEUTES ET LA RECHERCHE

La Bourse de chercheur de la Fondation des maladies du cœur

La Bourse de chercheur est une bourse salariale de deux ans créée dans le but de favoriser la recherche sur les maladies du cœur et les AVC, et d'attirer des chercheurs provenant d'une variété de disciplines professionnelles de la santé, comme, entre autres, les soins infirmiers, le travail social, la pharmacie, la physiothérapie, l'ergothérapie, l'inhalothérapie, l'orthophonie, la nutrition, l'art dentaire et la médecine.

Pour obtenir tous les détails relatifs à cette bourse, consultez le www.hsf.ca/research/fr/open-competitions/competition-faqs.html.

Source : Communiqué de la Fondation des maladies du cœur, 8 juillet 2008 et site Web de la fondation [www.hsf.ca] (21 octobre 2008).

Un bel exemple de dévouement

Nous voudrions exprimer notre reconnaissance à Brigitte Maheux, erg., qui, pendant cinq années, a représenté l'Ordre au comité consultatif du programme Reconnaître l'ostéoporose et ses conséquences au Québec (ROCQ). Le ROCQ visait à implanter de nouvelles stratégies pour améliorer le diagnostic et le traitement de l'ostéoporose chez les femmes de 50 ans et plus. La première étude du ROCQ révèle que 80 % des

femmes ayant subi une fracture liée à l'ostéoporose n'ont été ni diagnostiquées ni traitées. Selon M^{me} Maheux, « nous ne pouvons passer sous silence ces résultats, car ils touchent une large clientèle desservie en ergothérapie ». Pour en savoir plus, visionnez une vidéo en ligne (www.osteoporosecanada.ca/local/files/home/ROCQ_F1.wmv) ou contactez M^{me} Maheux (ergo.geriatrie.hsl.chum@ssss.gouv.qc.ca).

EN DIRECT DU GOUVERNEMENT

Plan ministériel d'accès aux services pour les personnes ayant une déficience

En juin dernier, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a mis en œuvre un plan visant à soutenir les programmes-services Déficience physique et Déficience intellectuelle et troubles envahissants du développement. Ce plan propose des critères et des standards permettant de baliser l'accès aux services particuliers des centres de santé et de services sociaux, et aux services spécialisés des centres de réadaptation. Il vise aussi une meilleure complémentarité et une meilleure continuité des différents services.

Le processus d'accès qui sera mis en place repose sur l'évaluation du niveau de priorité, les délais de prise en charge, l'élaboration d'un plan de services individualisé ainsi que la désignation d'un intervenant pivot de l'établissement et

d'un autre du réseau afin d'assurer la planification concertée des services lors des périodes de transition vécues par la personne et sa famille. Un tel processus de gestion intégrée de l'accès exige notamment que les établissements révisent leurs processus d'accueil, que les agences de la santé et des services sociaux coordonnent l'offre de services des établissements afin d'assurer la complémentarité des activités offertes, puis que le MSSS assure le développement et l'harmonisation des systèmes d'information clientèle.

Pour plus d'information, consultez le www.msss.gouv.qc.ca/documentation/index.php et recherchez le document « Plan d'accès aux services pour les personnes ayant une déficience » dans les publications du MSSS.

Un nouveau livre de Francine Ferland

L'ergothérapeute à la retraite Francine Ferland vient de publier un nouveau livre aux Éditions du CHU Sainte-Justine : *Que savoir sur le développement de mon enfant?* Membre de l'Ordre et professeure émérite de l'Université de Montréal, M^{me} Ferland a mené de nombreuses

recherches, publié plusieurs livres et collaboré à de nombreuses publications sur l'apport du jeu dans le développement de l'enfant. En cette période de l'année, les médias ont l'habitude de solliciter son expertise pour conseiller les parents, notamment dans le choix des cadeaux.

Groupe Espace Santé
Une ergothérapeute vous invite

Valérie Savoie, erg., invite les ergothérapeutes à participer aux activités d'un groupe de professionnels qui s'intéressent à différents sujets d'actualité du domaine de la santé : Groupe Espace Santé. Des rencontres et des conférences sont régulièrement organisées dans le but de favoriser le réseautage ainsi que le partage d'opinions et d'expériences entre professionnels de la santé. Pour en savoir plus, consultez le www.espacesante.ca.

Prix mentor 2008

Lors de la collation des grades en juin dernier, les étudiants de la promotion 2005-2008 de l'Université de Montréal ont remis le Prix mentor à Johanne Filiatrault, professeure adjointe à l'École de réadaptation depuis 2001. Par ce prix, les nouveaux diplômés lui rendent hommage pour la qualité de son enseignement et son implication. M^{me} Filiatrault est ergothérapeute depuis 1987. Comme chercheuse, elle s'intéresse principalement aux résultats du programme PIED, un programme de prévention des chutes destiné aux personnes âgées.



TVR TECHNOLOGIES INC.

PRIORITÉ À LA MOBILITÉ

595 LANAUDIÈRE
REPENTIGNY, QC.
J6A 7N1

1-888-919-2555

www.tvrtechnologies.com
info@tvrtechnologies.com



**SPÉCIALISTE
EN ADAPTATION
DE VÉHICULES
POUR PERSONNES
À MOBILITÉ RÉDUITE**



MEMBRE ACCRÉDITÉ

CARNET D'ADRESSES WEB

Réseau canadien de recherche d'intervention sur l'autisme

Les ergothérapeutes intéressés à obtenir des résumés en français et en anglais des recherches internationales les plus récentes dans le domaine de l'autisme peuvent consulter le site Web du Réseau canadien de recherche d'intervention sur l'autisme, www.cairn-site.com.

Formation sur les soins de santé mentale offerts en collaboration

L'Initiative canadienne de collaboration en santé mentale rend disponibles dans son site Web plusieurs éléments utiles à la formation continue des professionnels désireux d'explorer le thème de la collaboration. Pour consulter les « Archives du programme de formation continue » et les « Ressources destinées à la formation continue » ou utiliser les « Outils des animateurs-formateurs », consultez le www.ccmhi.ca/fr/training.html.

Source : Initiative canadienne de collaboration en santé mentale, courriel, juin 2008.

Le droit à l'information

La Commission d'accès à l'information (CAI) consacre une section spéciale de son site Web (www.cai.gouv.qc.ca) à des renseignements et à des outils destinés à mieux faire connaître le droit à l'information, et les lois et les règlements qui s'y rattachent. Par ce site, la CAI souhaite sensibiliser les professionnels, dont les ergothérapeutes, à ces aspects.

Source : Communiqué de la CAI, 11 septembre 2008.

ÉCHOS DE L'ORDRE

Bienvenue aux nouveaux membres

L'Ordre des ergothérapeutes du Québec présente ci-dessous ses nouveaux membres. Nous les accueillons avec plaisir et fierté tout en leur souhaitant une carrière des plus florissantes !

Akbaraly, Insiyah	Gaudreau, Annie	Mathieu, Anne-Marie
Allard, Caroline	Gauvin, Stéphane	Mayer, Melanie
Amyot-Desmarais, Roxane	George, Natacha	Messier, Christine
Andujar, Elodie	Giguère, Audrey	Monette, Mélissa
Arcand-Dusseault, Caroline	Girard-Bond, Catherine	Morisse, Estelle
Bédard, Pierre-Yves	Godin, Mylène	Néron Schneider, Samuèle
Bégin Morin, Andréanne	Gosselin-Turcotte, Marilyne	Nunes, Benjamin
Bégin, Anne-Josée	Gourde, Marie-Joëlle	O'Bery, Marie-Ève
Béland, Julie	Guillaume, Peter-Lee	Ouellet, Maude
Bélanger, Olivia	Hadouda, Saliha	Paradis, Caroline
Bélanger-Ricard, Emilie	Haettel, Nathalie	Patenaude-Blais, Renée-Anne
Beshay, Marianna	Hénault, Julie-France	Pelletier, Caroline
Blanchette, Julie	Houle, Andrée	Pelletier, Catherine
Boivin, David	Jacob-Gravel, Krystel	Petzold, Anita
Boudreau, Jolène	Jacques, Marilyn	Poirier, Geneviève
Bou-Malham, Leila	Kaing, Lyna	Poisson, Marianne
Brassard Martin, Lysanne	Kénol Maurrasse, Gabrielle	Rentoulis, Anna
Brien Racicot, Marilou	Lacombe, Caroline	Robert, Caroline
Cardinal, Simon	Lacombe, Marie-Eve	Roberts, Valérie
Carvalho, Marie-Claude	Laflamme, Elyse	Robin, Émillie
Castro, Aileen	Lambert, Myriam	Robitaille, Julia
Chaddad, Amira	Landreville, Judith	Rocheffort-Allie, Charlene
Charest-Guérin, Janie	Landry, Marianne	Rodriguez-Vigouroux, Marianne
Cherrier Portelance, Karel	Landry, Sandy	Romanish, Ulana
Côté, Hélène	Langlois, Audrey	Roux, Marie-Claude
Côté, Julie	Laroui, Hanane Rabiaa	Roy, Marie-Eve
Couve, Marlène	Lauzon, Marie-Eve	Roy, Mélanie
De Luca, Vanessa	Lavigne, Sylvie	Sirois, Myriam
Delesalle, Mélodie	Lavigne-Adam, Gabrielle	St-Ours, Benoit
Demers, Marika	Lavogez, Isabelle	Strich, Esther Cynthia
Des Roches, Claude	Lavoie, Julie	St-Yves, Claudia
Desgagné Héroux, Gabrielle	Lavoie, Stéphanie	Tan, Susan
Dionne, Sonia	Lebeau, Guylaine	Tomaselli, Amélie
Doucet, Annie	Lei, Karen	Tousignant, Audrey
Drouin, Stéphanie	Lemay, Amélie	Touzin, Zoé
Dubé, Julie	Lemay, Valérie	Tran, Sia Ching
Dubeau, Olivier	Lemieux, Karine	Tremblay, Jean-Luc
Dufresne, Mélanie	Levasseur-Grenon, Karine	Trépanier, Gabrielle
Dutil, Andréanne	L'Héroult, Carine	Trudeau, Marie-Hélène
Dutrisac, Carl	Liu, Sheila	Turcotte, Marie-Claude
Emblin, Melissa	Long, Chinlida	Vaillant, Véronique
Ethier, Estelle	Maheu, Christine	Verreault, Sandra
Faguy, Véronique	Maisonneuve, Andrée	Verreault, Stéphanie
Fouqueray, Maud	Marchand, Dominique	Vigneault, Marie-Ève
Freedin, Erin	Marchand, Marie-Pier	Wood, Sarah
	Martin, Benoit	

AVIS DE DÉCÈS

Voici la liste des ergothérapeutes décédés depuis le 1^{er} avril 2007.

Nous offrons nos sincères condoléances à toutes les familles endeuillées.

Oana Banu	Louise Lessard
Clermont Boutin	Nicole Payen
Steven P. Duffy	Brigitte Prud'Homme
Jennifer Griffith	Vincent Therriault-Proulx

Fabricant de matériel pour intégration sensorielle



Économisez les taxes sur nos sacs de pois

Cadeau idéal pour le temps des fêtes

Petit: 150 \$ (taxes comprises)
Moyen: 175 \$ (taxes comprises)
Grand: 205 \$ (taxes comprises)

Mieux encore!

Achetez un sac de pois à prix courant et obtenez la housse à seulement 50 \$ (taxes en sus)

CES DEUX PROMOTIONS SONT VALABLES JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2008

Lyne Proulx • 450 427-3894
www.solutionsensee.com

Salle de montre sur rendez-vous seulement au 7612, Centrale • LaSalle, Qc H8P 1K9

RESSOURCES EXPRESS

Regroupement des ergothérapeutes en santé mentale de la région de Montréal

Le regroupement des ergothérapeutes en santé mentale de la grande région métropolitaine de Montréal poursuit ses activités. Les prochaines rencontres auront lieu les 29 janvier et 12 mars 2009 au module d'enseignement de l'Hôpital Louis-H.-Lafontaine. Pour plus d'information sur les thèmes abordés, contactez Nadine Chapados, erg. au 450 468-8111, poste 6026 ou par courriel : nadicha@videotron.ca.



L'infirmière praticienne spécialisée en soins de première ligne

L'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) et le Collège des médecins du Québec (CMQ) ont collaboré à la rédaction du document *Soins de première ligne. Étendue des activités médicales exercées par l'infirmière spécialisée en soins de première ligne*. Cet ouvrage propose des lignes directrices sur la fonction de ces infirmières dont la pratique a été officialisée en septembre 2007. Parmi leurs nouvelles responsabilités, on compte celle de diriger un patient vers d'autres professionnels de la santé. Les ergothérapeutes pourront donc être appelés à interagir avec ces infirmières spécialisées. Pour se procurer un exemplaire du document, consultez le www.oiiq.org ou le www.cmq.org.

Source : OIIQ et CMQ, communication du 23 avril 2008.



L'expert : son rapport et son témoignage

Un nouveau livre de l'auteur Claude Lavoie, publié aux Éditions Yvon Blais, vient de paraître : *L'expert : son rapport et son témoignage*. Cet ouvrage pourra intéresser les ergothérapeutes appelés à témoigner à titre d'expert puisqu'il aborde différents aspects qui « permettront à l'expert de prouver à la cour, tant par son rapport que par son témoignage, sa qualité d'expert, sa crédibilité (...) ».

Source : Dépliant publicitaire et site Web des Éditions Yvon Blais [www.editionsyvonblais.com] (octobre 2008).



Publications de l'IRSSST

L'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail a récemment publié des documents d'intérêt pour les ergothérapeutes :

- 1) *Suivi de l'impact des modifications du mobilier de bureau sur la posture et la sollicitation musculaire du membre supérieur*
- 2) *Évaluation de l'efficacité d'un programme de collaboration précoce en réadaptation chez les travailleurs de la construction ayant une dorsolombalgie*
- 3) *Programme de retour progressif au travail. La marge de manœuvre de travailleurs.*

Pour les consulter : www.irsst.qc.ca.

Source : Bulletin électronique InfoIrsst, vol. 6, n^{os} 7, 8 et 9.

Compétences en soins palliatifs

La Direction de la lutte contre le cancer du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec s'est associée avec le Réseau de soins palliatifs du Québec pour développer un Plan directeur de développement des compétences des intervenants en soins palliatifs. Ce plan détermine, entre autres, les compétences générales et particulières que devraient maîtriser les intervenants qui exercent dans ce domaine. Pour en savoir plus : www.msss.gouv.qc.ca/cancer.

Source : Communication du MSSH, 26 mai 2008.



Enfants handicapés issus de l'immigration

L'Association multi-ethnique (sic) pour l'intégration des personnes handicapées (AMEIPH) a publié un rapport portant sur les difficultés scolaires rencontrées par les familles d'enfants handicapés issus de l'immigration. Intitulé *Pas comme Pinocchio*, ce document inclut des pistes de solution qui peuvent aider notamment les parents, les intervenants et les enseignants à mieux adapter le réseau scolaire aux besoins de ces enfants. Pour commander ce document, communiquez avec l'AMEIPH (www.ameiph.com).

Source : Courriel aux membres de l'AMEIPH, 7 juillet 2008.



Le stress au travail

Le ministère de la Santé et des Services sociaux et de nombreux partenaires ont publié la première d'une série de brochures nommée *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (cycle 1.2)*. Celle-ci a pour thème le stress au travail et présente des indicateurs de l'état de santé mentale des travailleurs. Les liens entre la santé mentale et les conditions de travail sont analysés et discutés. On peut télécharger la brochure au www.stat.gouv.qc.ca.

Source : Communication de l'Institut de la statistique du Québec, 15 août 2008.

Rapprochements sexuels, un guide d'information

L'Association québécoise Plaidoyer-Victimes a publié un guide d'information destiné aux professionnels de la santé qui traite des rapprochements sexuels entre un professionnel et un ou une cliente. Pour commander ce guide ou pour obtenir plus d'information sur le sujet, consultez le www.aqpv.ca.

Source : Communication de l'AQPV, 12 juin 2008.



Participation sociale des personnes handicapées

L'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) vient de faire paraître une collection de documents portant sur la participation sociale des personnes handicapées. Ces documents traitent des principales habitudes de vie définies dans le modèle conceptuel du Processus de production du handicap (ex. : éducation, loisirs, travail, activités de la vie quotidienne). On peut télécharger ces documents à partir du site Web de l'OPHQ (www.ophq.gouv.qc.ca).

Source : Communication de l'OPHQ, 9 juin 2008.



Enfants ayant une déficience visuelle

L'Institut Nazareth et Louis-Braille a produit un guide destiné aux parents d'enfants ayant une déficience visuelle ainsi qu'aux intervenants du réseau de la santé et des services sociaux et des services de garde. Intitulé *Bien jouer!*, le guide vise à outiller parents et intervenants pour assurer le développement des habiletés qui permettront à l'enfant handicapé visuel d'interagir avec son environnement. Pour vous procurer le guide, composez le 450 463-1710, poste 200.

Source : Chronique de la Table des établissements régionaux de Montréal, réseau de la santé et des services sociaux, vol. 3, n^o 2, 16 juin 2008.

Vignette d'accompagnement touristique et de loisir

La vignette d'accompagnement touristique et de loisir (VATL) accorde l'accès gratuit à l'accompagnateur d'une personne ayant une déficience ou un problème de santé mentale permanent aux sites touristiques, culturels ou de loisir reconnus par le programme. La VATL est offerte dans plusieurs régions du Québec. Pour présenter une demande, il suffit de remplir un formulaire de reconnaissance du besoin d'accompagnement disponible sur le www.vatltics.org/formulaire/.

Source : Le Baladeur, vol. 22, n^o 4.



Manipulation sécuritaire des cylindres d'oxygène médical

L'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur affaires sociales rend disponible gratuitement une fiche technique sur la manipulation sécuritaire des cylindres d'oxygène médical. Les ergothérapeutes qui ont à manipuler de tels cylindres lors de leurs interventions y trouveront des renseignements d'intérêt. Pour consulter cette fiche : www.asstsas.qc.ca/documentation/publications/FT7-oxygene.pdf.


Source : Communiqué de l'ASSTSAS, 29 septembre 2008.



Feuillet sur le trouble de personnalité limite

L'Association québécoise de l'organisation limite de la personnalité a conçu un feuillet d'information sur le trouble de personnalité limite. Le feuillet aide la personne qui reçoit un tel diagnostic et ses proches à dédramatiser la situation, et à trouver des traitements et des ressources tout en démystifiant la nature de la souffrance de la personne atteinte. On peut commander des exemplaires du feuillet en téléchargeant le bon de commande du www.personnalitelimite.org.

Source : Communication de l'AQOLP, 7 juillet 2008.



Centre ostéopathique du Québec

Le Centre ostéopathique du Québec est une institution d'excellence offrant une formation complète en ostéopathie qui est reconnue par le Registre des ostéopathes du Québec. Notre programme de formation est accrédité par la SOFEDUC. Le programme d'enseignement du C.O.Q., sans cesse amélioré et mis à jour, permet la formation de cliniciens prudents, compétents, efficaces et maîtres de leur savoir.

Formation d'excellence en ostéopathie







Le programme entier comprend 1 200 heures. Chaque année d'étude comprend 25 jours de cours répartis en six séminaires. Afin d'assurer l'homogénéité des groupes, le C.O.Q. exige comme préalable à l'inscription le respect des critères établis par le Registre des ostéopathes du Québec. Si vous désirez de plus amples informations, téléphonez-nous au (514) 384-1271. Visitez également notre site internet au www.coq.org.


Prenez note

Le Centre ostéopathique du Québec tiendra des soirées d'information, de 19 h à 22 h, aux dates suivantes :

À Montréal
Le jeudi 21 mai 2009
et le lundi 24 août 2009
dans la salle 204
du Centre St-Pierre,
1212, rue Panet.

À Québec
Rencontre sur demande



CENTRE OSTÉOPATHIQUE DU QUÉBEC

À la recherche de nouveaux défis ?



Consultez
la rubrique
« **Offres
d'emploi** »
du
www.oeq.org

AVIS DE RADIATION TEMPORAIRE

Lucie Ouellet
SECRÉTAIRE DU CONSEIL DE DISCIPLINE

AVIS est donné par les présentes qu'Hélène Lemyre, qui exerçait la profession d'ergothérapeute à Saint-Faustin-Lac-Carré (Québec), a plaidé coupable devant le conseil de discipline de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec aux 54 chefs d'infractions qui lui étaient reprochées, en ayant notamment :

- Entre janvier 1996 et mai 2006, exprimé des avis et donné des conseils contradictoires ou incomplets et/ou n'ayant pas cherché à avoir une connaissance complète des faits avant de donner des avis ou des conseils ;

- Entre décembre 1997 et octobre 2003, fait de fausses représentations quant à son niveau de compétence ou à l'efficacité de ses propres services ;
- Entre mai 1996 et septembre 2004, omis de faire preuve d'une disponibilité et d'une diligence raisonnables en omettant, à plusieurs reprises, de faire des suivis à la suite de ses recommandations et en débutant les interventions plusieurs années après l'évaluation initiale.

Le 14 octobre 2008, le conseil de discipline a imposé à Hélène Lemyre, pour 49 des infractions énumérées dans la plainte, une période de radiation temporaire de six mois du tableau des membres de l'Ordre à être purgée concurremment. De plus, il a recommandé au

Conseil d'administration de lui imposer un stage sous supervision de trois mois dans le domaine de la dysphagie accompagné d'une limitation partielle de son droit d'exercer dans ce domaine.

La décision du conseil de discipline est exécutoire dès l'expiration du délai d'appel. Par conséquent, Hélène Lemyre est radiée temporairement du tableau de l'Ordre pour une période de six mois à compter du 21 novembre 2008.

Le présent avis est donné en vertu de l'article 180 du Code des professions.

Montréal, le 21 novembre 2008



Chef de file dans le placement spécialisé des professionnels de la réadaptation à Montréal et à travers le Québec.

SERESPRO
5601 rue Bélanger
Montréal (Québec) H1T 1G3
Téléphone : (514) 256-5011 poste 273
Sans frais : 1-877-251-0060
Télécopieur : (514) 251-7244
Courriel : information@serespro.com
Site web : www.serespro.com



"SERESPRO me soutient dans mes nouveaux défis. Mon horaire est flexible et ma conseillère est à l'écoute de mes besoins."

Besoin de penser à vous ?

Nous vous offrons la possibilité de :

- :: Redécouvrir un secteur de votre profession
- :: Prendre un congé sans solde pour vous ressourcer
- :: Travailler dans la région de votre choix
- :: Accroître vos revenus

Plusieurs opportunités d'emploi sont actuellement disponibles pour vous. Avec Serespro, vous avez toujours le choix !



Ordre des ergothérapeutes du Québec

2021, avenue Union, bureau 920
Montréal (Québec) H3A 2S9
Tél. : 514 844-5778 ou 1 800 265-5778
Télec. : 514 844-0478 ■ www.oeq.org

Rédaction : Richard Désormeau, Guylaine Dufour, Jacques Gauthier, Louise Tremblay
Graphisme : Mardigrafe

Tirage : 4 350 exemplaires
ISSN 1192-0246

N° de convention 40027757
de la Poste-publications

REMARQUES :

- 1) Les opinions et points de vue émis n'engagent que les auteurs, et les articles non signés sont de la rédaction.
- 2) La reproduction des textes est autorisée avec mention de la source.
- 3) L'utilisation du masculin n'a d'autre but que d'alléger la lecture des textes.
- 4) La publication d'annonces publicitaires ou la mention de produits et de services dans les textes ne signifie pas que l'OEQ les approuve ni qu'il s'en porte garant.

FORMATION CONTINUE

Programme de formation continue
de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec

Tous les détails figurent dans le programme de formation continue 2008-2009 de l'OEQ, disponible au www.oeq.org. On y trouve aussi le formulaire d'inscription à faire parvenir à l'OEQ (accompagné du paiement), au 2021, avenue Union, bureau 920, Montréal (Québec) H3A 2S9.

Renseignements supplémentaires : Danielle Cloutier, 514 844-5778, p. 250, cloutierd@oeq.org.

Calendrier des activités encore disponibles entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2009

Gestion des mesures de contrôle (contention physique) : rôle de l'ergothérapeute	12 janvier et 23 février 2009, Montréal
Ergothérapie en santé mentale : le défi de garder sa spécificité en interdisciplinarité	16 janvier 2009, Montréal 20 mars 2009, Gatineau
Tenue de dossiers <i>groupe ouvert uniquement aux ergothérapeutes travaillant en conduite automobile</i>	22 janvier et 5 mars 2009, Montréal
Principes d'intervention de l'ergothérapie en milieu de travail auprès de personnes présentant de la douleur persistante d'origine musculosquelettique	5, 6, 7 février et 8 mai 2009, Montréal
Pratique professionnelle : environnement légal et déontologie	16 et 17 février 2009, Sherbrooke
Pratique professionnelle : environnement légal et déontologie - secteur privé	6 mars 2009, Montréal
Tenue de dossiers en ergothérapie : habiletés de rédaction - niveau avancé	19 mars 2009, Québec

Activités offertes par d'autres organismes

THÈME	INTRODUCTION À L'ENTREVUE MOTIVATIONNELLE
Organisme	PsyMontréal inc.
Dates et lieu	16 et 17 janvier 2009, Montréal
Renseignements	formation@psymontreal.com ; tél. : 514 337-2473, poste 1
THÈME	INTERVENIR AUPRÈS DES ENFANTS DE 3 À 12 ANS ATTEINTS D'UN TDAH : ÉVALUATION ET INTERVENTION COGNITIVO-COMPORTEMENTALE
Organisme	Formations Porte-Voix
Dates et lieux	17 et 18 février 2009, Québec 10 et 11 mars 2009, Montréal
Renseignements	porte-voix@videotron.ca ; tél. : 418 658-5396
THÈME	34^e CONGRÈS DE L'AQETA
Organisme	Association québécoise des troubles d'apprentissage
Dates et lieu	25 au 28 mars 2009, Montréal
Renseignements	www.aqeta.qc.ca

THÈME	TROUVER ET UTILISER DES DONNÉES PROBANTES DANS SA PRATIQUE
Organisme	CAPRIT, Campus Longueuil de l'Université de Sherbrooke
Date et lieu	1 ^{er} avril 2009, Campus Longueuil de l'Université de Sherbrooke
Renseignements	www.caprit.ca ; tél. : 450 463-1835, poste 61714
THÈME	6^e COLLOQUE SUR L'INTERDISCIPLINARITÉ
Organismes	Regroupement d'ordres professionnels dans le secteur de la santé
Dates et lieu	3 et 4 avril 2009, Château Frontenac, Québec
Renseignements	à venir
THÈME	SALON RÉADAPTATION 2009
Organisme	L'équipe du salon de réadaptation en collaboration avec DEE Global
Date et lieu	22 avril 2009, Palais des Congrès, Montréal
Renseignements	www.salonreadaptation.ca
THÈME	4^e CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LA SPIRITUALITÉ ET LA SANTÉ MENTALE « EN RELATION »
Organisme	Université d'Ottawa
Dates et lieu	23 et 24 avril 2009, Ottawa
Renseignements	icsmh.cissm@gmail.com
THÈME	8^e COLLOQUE SUR LES MALADIES NEUROMUSCULAIRES ET LA SCLÉROSE LATÉRALE AMYOTROPHIQUE « UNE PERSONNE, UN RÉSEAU, UNE FINALITÉ »
Organisme	Dystrophie musculaire Canada
Dates et lieu	23 et 24 avril 2009, Lévis, Québec
Renseignements	pascale.rousseau@muscle.ca ; tél. : 514 393-3522
THÈME	2^e CONGRÈS CANADIEN SUR LA SANTÉ RESPIROTOIRE « UNE BOUFFÉE D'AIR FRAIS »
Organismes	En collaboration avec l'Association pulmonaire, l'Alliance canadienne sur la MPOC, la Société canadienne de thoracologie
Dates et lieu	23 au 25 avril 2009, Hotel Westin Harbour Castle, Toronto
Renseignements	www.poumon.ca/crc ; general@taylorandassociates.ca
THÈME	27^e CONGRÈS DE L'AQIS « COMME TOUT LE MONDE »
Organismes	Association du Québec pour l'intégration sociale (AQIS) et l'Institut québécois de la déficience intellectuelle (IQDI)
Dates et lieu	21 au 23 mai 2009, Hôtel Le Georgesville, Saint-Georges
Renseignements	www.aqis-iqdi.qc.ca ; tél. : 514 725-7245
THÈME	CONGRÈS 2009 DE L'ACE « S'ENGAGER DANS LA RÉALISATION D'OCCUPATIONS SAINES : PARTENAIRES POUR LE CHANGEMENT »
Organismes	Collaboration : Association canadienne des ergothérapeutes et l'Ordre des ergothérapeutes de l'Ontario
Dates et lieu	2 au 6 juin 2009, Ottawa
Renseignements	www.caot.ca ; tél. : 1 800 434-2268, poste 228
THÈME	8^e CONGRÈS QUÉBÉCOIS DE RÉADAPTATION EN DÉFICIENCE PHYSIQUE « INNOVATIONS PARTAGÉES : LA RÉADAPTATION EN HAUTE DÉFINITION »
Organisme	Association des établissements de réadaptation en déficience physique du Québec
Dates et lieu	29 et 30 octobre 2009, Saint-Hyacinthe
Renseignements	www.aerdpq.org
THÈME	L'ERGOTHÉRAPIE EN SOINS AIGUS
Organisme	Hôpital d'Ottawa
Dates et lieu	19 et 20 novembre 2009, Hôpital d'Ottawa, Campus Général
Renseignements	www.ottawahospital.on.ca

La publication de l'information de cette page ne signifie pas que l'Ordre approuve les formations annoncées ni qu'il s'en porte garant. Pour plus de renseignements sur ces activités offertes par des organismes indépendants de l'Ordre ou pour vous inscrire, veuillez communiquer avec l'organisme qui offre la formation.

Consultez le site Web de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec (www.oeq.org) à la page « Formation continue » de la section réservée aux membres afin d'obtenir la liste plus complète et le calendrier mis à jour hebdomadairement. Vous y trouverez aussi les hyperliens vers des programmes universitaires québécois de deuxième et de troisième cycles les plus pertinents à la profession.



FDMT Entreprises

2211 de la Métropole
Longueuil, Qc J4G 1S5
Téléphone : 450-321-5500
Sans frais : 1-866-465-0559
Télécopieur : 450-321-5503

Salle de montre :
lundi au vendredi de 9h à 16h

www.fdm.ca

Solutions et outils sensoriels

Jeux et jouets éducatifs
Matériel d'apprentissage

Intégration sensorielle — Enfance exceptionnelle

Ted, autisme, syndrome d'Asperger, TDA(H)
hyperactivité, dyspraxie, dysphasie...

